

L'INSPECTION (et son refus) : REALITE et AVENIR

Jean-Marie Mathé

Le temps des "refuseux" semble révolu ! Ces instituteurs et professeurs qui refusaient d'être inspectés et risquaient la suspension, voire la révocation. Des textes officiels (B.O. et Notes de service), datant de 1983 et 1994, autorisent les refus et prévoient des sanctions administratives. Mais, en ce début 2007, combien refusent encore la venue d'un inspecteur dans leurs classes, notamment dans le secondaire?

Les évaluations et inspections dans l'Education nationale font rarement l'objet d'articles ou de réflexions dans les publications syndicales. Il y a pourtant eu, récemment, en janvier février 2003, un avis du Haut Conseil de l'évaluation de l'Ecole sur ce thème. Je voudrais donc vous faire part de mon "expérience" de refus ; et, peut-être, la partager avec d'autres collègues. J'ai 58 ans, je suis certifié et j'enseigne l'histoire-géographie en collège, près de Metz, depuis 34 ans. J'ai aussi obtenu une maîtrise d' "Info-Com" par une V.A.E et une certification complémentaire en "Arts-audiovisuel" grâce à mon travail sur la presse à l'école pendant 20 ans. En CPA depuis septembre 2004, je suis hors classe (6ème échelon) depuis le 1/9/2006 et je cesserai mon activité le 31/12/2008 (j'aurai 60 ans le 9/12/2008). En 34 ans de carrière, j'ai été inspecté 5 fois (1977, 1979, 1984, 1991 et 1998)...mais, me suis-je amélioré ? C'est toute la question ! Je trouve les inspections utiles et normales sur le papier, mais à condition de les réformer et d'en revoir leur déroulement (les avis divergent).

Le 19 octobre dernier, un IPR s'annonce au collège! Nous y sommes cinq professeurs certifiés. Quatre seront inspectés. Dont ma femme et moi. Quelle est la "raison" de la venue de M. X, IPR d'histoire-géographie ? Ma femme! Yolande Mathé, certifiée au 11ème échelon depuis... plus de 8 ans. En juin 2006, lors de la dernière CAPA "hors classe certifiés", elle n'a pas été retenue dans le contingent des "plus méritants"... à cause de l'avis émis par l'autre IPR : "avis satisfaisant" au lieu de "avis très favorable" (année scolaire 2005-2006). Pourquoi cette "rétrogradation" sans justification? Même si les deux avis avaient la même valeur en points - 20. Ma femme a été victime (comme moi, l'année précédente), du nouveau barème hors classe "à la tête du client". Après des lettres par voie hiérarchique et des courriels pour avoir des explications, restés sans réponse, ma femme s'est alors tournée vers le médiateur académique. Seule réponse de Mme Y : elle "suggère" une inspection ! Quinze jours après cette réponse, l'IPR s'est annoncé. C'est aussi suite à cette réponse que j'ai décidé de refuser toute inspection. Car, pour moi, il était évident que si l'inspecteur venait pour ma femme, j'y "passais" aussi ! Il faut dire que les Mathé sont "en rouge" au rectorat. Une semaine avant sa venue, j'ai fait parvenir à l'IPR, par la voie hiérarchique, une lettre lui expliquant les raisons de mon refus. Elles étaient simples. Je n'avais plus rien à espérer de cette nouvelle note pédagogique pour la suite de ma carrière. Ma décision avait été mûrement réfléchi après consultation des textes officiels (BOEN de décembre 1983, novembre 1994,

des notes de service et arrêtés de tribunaux administratifs). Textes que j'avais demandés à différents syndicats.. .et, que j'attends toujours. Les seules réponses sont venues du... CAH (Collectif Anti Hiérarchie) ! Mais, peut-être, ce thème n'est-il pas suffisamment "porteur" ? En dépit d'un refus clairement expliqué, j'apprends, par un coup de fil de mon principal, deux jours avant l'inspection, que M. X veut quand même venir dans ma classe ! Je ne comprends pas cette insistance. J'obtiens, quand même, une courte entrevue à 13h20, le jour de l'inspection (prévue à 13h30, le 19 octobre) pour expliquer de vive voix mes raisons. L'IPR venait, lui, "sans arrière-pensée", m'a-t-il répété plusieurs fois !

Je connais de nombreux cas, dans mon entourage, de collègues inspectés en toute fin de carrière alors que d'autres quémandent des inspections qui, elles, seraient plus qu'utiles à la progression de leur carrière. À partir des cahiers de texte de mes trois classes et de 9 cahiers d'élèves qu'il avait consultés, l'inspecteur a pu me juger (!) et rédiger son rapport... d'inspection. Ce dernier m'est parvenu un mois après. C'était une accumulation d'erreurs, de contrevérités, d'approximations et de mensonges ! Du genre : *j'aurais eu "peur" du rapport... je ne savais pas ce que je voulais : une fois, j'acceptais d'être inspecté, l'autre fois, non !... J'aurais mis en doute son intégrité professionnelle...* et d'autres de la même veine ! Le summum étant atteint avec la mise en cause de ma progression et mon retard, en histoire, dans la classe de 4ème 5...que je n'ai même pas ! J'ai répondu point par point à ce rapport, textes et preuves à l'appui ! Début décembre, un deuxième rapport m'est parvenu dans lequel la phrase "litigieuse" (sur la 4^{ème} 5) avait été supprimée. Ce rapport-bis était accompagné d'une lettre du Recteur, du genre, "c'est pas bien, il ne faudra pas recommencer"!

Avec le recul, je ne suis pas loin de penser comme Philippe Meirieu, dans *Ecole : demandez le programme*, que l'inspection est une institution archaïque, obsolète, même pas républicaine et qui est devenue, aujourd'hui, malfaisante, indépendamment de la bonne volonté individuelle de quelques inspecteurs ici ou là. La prochaine étape, c'est ce mois-ci, avec la note administrative. Mon principal a eu "ordre" de baisser ma note (c'est prévu dans les textes). De combien ? Selon quelles modalités ? Mystère...

Mais, aujourd'hui, qu'en est-il des refus d'inspection dans le secondaire ? Existente-t-ils encore ? Y a-t-il d'autres "expériences" identiques parmi les lecteurs de ce site ? Quelle conclusion et quelles réflexions tirer de cet épisode ? Un tel scénario est-il courant ? Les raisons et objectifs de la venue d'un inspecteur sont-ils toujours aussi mesquins ? Dans quelles conditions sont rédigés les rapports ? (Je signale au passage que l'un des collègues inspectés le 19/10 l'avait déjà été en mai 2006 par un chargé d'inspection ; l'IPR n'était pas au courant ; et, en plus, l'inspection, à Nancy, avait perdu son rapport !) Les "petits soldats de la République" doivent-ils rester passifs et traumatisés devant tant d'incompétences et de laisser-faire ? C'est vraiment une notation "à la tête du client", du début jusqu'à la fin de carrière. Suite à mon "vécu" et devant tant d'infantilisation, il est évident qu'une réforme s'impose. Mais, sous quelles formes ?